



Communiqué de presse

Toulouse, le 20 mai 2010 – 8h

Signature d'un accord avec les banques

**Renforcement de la structure financière
du Groupe à court et moyen termes
Extension des couvertures de change**

Latécoère annonce la conclusion d'un accord avec ses banques à l'issue des discussions engagées depuis le mois de décembre. Elles visaient à renégocier la dette bancaire du Groupe compte tenu de capacités de remboursement affectées par les effets conjugués du retournement de cycle, de l'affaiblissement du \$ et des retards enregistrés par les avionneurs sur les grands programmes lancés ces dernières années.

Ces négociations ont été construites :

- sur la base de la constatation d'un décalage entre la structure financière du Groupe et l'intensité capitalistique croissante du secteur ;
- après prise en compte des mesures engagées par l'entreprise pour s'adapter au retournement de cycle et sortir renforcée de la crise ;
- et autour d'une vision stratégique des atouts et du positionnement clé du Groupe Latécoère dans la consolidation à venir du secteur.

Les principaux éléments de l'accord conclu entre l'entreprise et les banques et homologué par le Tribunal de Commerce de Toulouse sont les suivants :

1. Le Groupe a obtenu des banques un accord pour souscrire pour un montant de 71,5 M€ à des obligations convertibles diminuant ainsi de 20% la dette bancaire existante. Ces obligations convertibles auront une échéance de 5 ans, pourront être converties après 2 ans et pendant une période de 3 ans sur la base d'une valeur de l'action de Latécoère égale à 10€.
2. Le Groupe a obtenu le gel en principal du reste de la dette moyen terme jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Le Groupe a obtenu également la confirmation des lignes à court terme jusqu'à cette date.
3. Le Groupe a obtenu des banques créancières la mise en place d'instruments de couverture sur le dollar pour un montant complémentaire de 280 M\$ permettant d'allonger d'un an la période de couverture existante, c'est-à-dire jusqu'à fin 2012.
4. Le Groupe a rappelé sa volonté d'engager des discussions avec des partenaires stratégiques pour participer à la consolidation du secteur et son intention de renforcer ses fonds propres dès que les conditions du marché le permettront.

Par ailleurs, pour préserver l'intérêt des actionnaires, le Directoire proposera de leur attribuer gratuitement des Bons de Souscriptions d'Actions leur permettant pour deux actions existantes de

Communiqué de presse

Toulouse, le 20 mai – 8h

souscrire à une action nouvelle au prix de 10 € pendant la période de conversion de l'obligation convertible souscrite par les banques.

Le Groupe et les banques sont convenus de se retrouver périodiquement pour s'assurer de la bonne exécution des mesures prises sur le plan financier et vérifier leur adéquation aux évolutions constatées.

A l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes 2009, le Groupe tiendra une assemblée générale extraordinaire pour soumettre au vote de ses actionnaires les résolutions lui permettant notamment de mettre en œuvre cet accord et prévoyant :

- d'émettre des obligations convertibles souscrites par les banques créancières pour un montant de 71,5 M€ donnant accès à des actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 € émises à 10 € et conduisant ainsi à la possibilité de créer 7.150.000 actions nouvelles ;
- de donner les autorisations au Directoire d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription. Dans ce cadre, au moment de l'émission de l'obligation convertible souscrite par les banques, le Directoire envisage d'attribuer gratuitement à l'ensemble des actionnaires des Bons de Souscriptions d'Actions leur permettant pour deux actions existantes de souscrire à une action nouvelle au prix de 10 € pendant la période de conversion de l'obligation convertible souscrite par les banques. L'engagement pris par le Directoire de renforcer les fonds propres de l'entreprise est indépendant de l'attribution des bons de souscriptions d'actions.

François Bertrand, Président du Directoire de Latécoère, a déclaré : « *C'est une première étape qui redonne du souffle à notre entreprise. Nous allons pouvoir désormais nous consacrer à la recherche de partenaires industriels et financiers afin de consolider les fonds propres du Groupe et conforter notre position de partenaire de premier rang des constructeurs aéronautiques. Notre Groupe peut désormais envisager son avenir plus sereinement et peut compter sur des collaborateurs motivés, ayant démontré leur attachement à Latécoère, leur implication et leur solidarité tout au long d'une période difficile.* »

Bertrand Parmentier, Directeur Général, a déclaré : « *Nous remercions les banques pour ces 5 mois de discussions constructives au cours desquelles nous avons eu à cœur de sécuriser nos partenaires : fournisseurs et clients. A travers cet accord qui renforce la lisibilité de la structure financière à court et moyen termes de l'entreprise, les banques renouvellent leur confiance au Groupe Latécoère et témoignent de leur volonté d'accompagnement.* »

Reprise de la cotation

Le 10 décembre 2010, le Groupe avait demandé la suspension du titre Latécoère. Le Groupe demande à NYSE Euronext la reprise de la cotation du titre Latécoère à compter du vendredi 21 mai 2010.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans trois domaines d'activités :

- Aérostructure (58 % du CA) : tronçons de fuselage et portes.
- Câblages embarqués (33 % du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.
- Ingénierie et services : (9 % du CA) : études, conception et réalisation d'outillages.

Le Groupe emploie près de 3 650 personnes dans 9 pays différents.

Son chiffre d'affaires consolidé pour 2009 est de 450 M€ et le portefeuille de commandes, sur la base d'une parité €/€ de 1,40, s'élève à 2 138 M€ au 31 décembre 2009.

Latécoère, société anonyme au capital de 17 219 994 € divisé en 8 609 997 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C.

Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP



VOS CONTACTS



Bertrand PARMENTIER / Directeur Général
Tél. : 05 61 58 77 00
bertrand.parmenier@latecoere.fr

Nathalie BOUMENDIL / Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 35 74 - nboumendil@actus.fr
Caroline GUILHAUME / Relations Presse
Tél. : 01 53 67 35 79 - cguilhaume@actus.fr